

Les producteurs canadiens de bœuf sont extrêmement déçus par le tarif douanier proposé

Le 21 janvier 2025

Calgary, AB – L'Association canadienne des bovins (ACB) est extrêmement déçue par les propos du président Donald Trump suggérant un tarif douanier de 25 % sur tous les produits importés aux États-Unis en provenance du Canada, qui entrera en vigueur le 1er février. Nous travaillerons avec le gouvernement du Canada et nos partenaires des deux côtés de la frontière pour empêcher l'entrée en vigueur du tarif annoncé sur les bovins vivants et le bœuf.

« L'intégration de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine en bovins vivants et en bœuf est unique au monde, contribuant à la fois à la sécurité alimentaire et aux systèmes alimentaires locaux et régionaux », déclare Nathan Phinney, président de l'ACB. « Les États-Unis et le Canada ont le plus grand commerce bilatéral de bovins vivants et de bœuf au monde, avec un nombre important de bovins canadiens envoyés dans des usines de transformation aux États-Unis pour y être transformés et renvoyés au Canada sous forme de bœuf pour la vente au détail. En outre, les bovins nés aux États-Unis sont nourris dans des parcs d'engraissement canadiens avant de retourner aux États-Unis pour y être transformés. Des tarifs douaniers augmenteraient considérablement le coût de la transformation des bovins et, en fin de compte, le coût du bœuf des deux côtés de la frontière. »

M. Phinney souligne que l'Industrie canadienne du bœuf est un fervent défenseur du commerce libre et ouvert. « Nous nous attendons à ce que nos accords commerciaux soient respectés et honorés. Le commerce international progresse par la négociation et le compromis, comme cela a été fait avec la révision de l'ALENA par le président Trump lui-même. »

« Chaque jour, 3,6 milliards de dollars en marchandises traversent la frontière entre le Canada et les États-Unis, ce qui représente une relation commerciale annuelle de 1,3 billion de dollars. Notamment, les Canadiens achètent pour 722 \$ par personne de produits agricoles américains chaque année, tandis que les Américains achètent seulement pour 118 \$ par personne de produits agricoles canadiens annuellement. »

Les industries américaine et canadienne du bœuf et de l'élevage bovin sont partenaires de ce commerce transfrontalier, avec des transformateurs de petite et moyenne taille ainsi que des systèmes alimentaires locaux et régionaux des deux côtés de la frontière qui dépendent de la libre circulation des bovins et du bœuf de part et d'autre de la frontière.

M. Phinney a souligné que « les tarifs douaniers auront des répercussions importantes sur les industries canadiennes et américaines du bœuf et des bovins, ce qui aura une incidence sur les prix, la production, les flux des échanges commerciaux et les marges, ainsi que sur l'utilisation des parcs d'engraissement, des usines de conditionnement, du camionnage, et sur nos autres partenaires en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement ». Nous pouvons nous attendre à une augmentation immédiate de la volatilité ».

« L'impact du tarif douanier sera ressenti par les producteurs de bœuf dans toute l'Amérique du Nord. Le tarif douanier mettra en péril les emplois américains tout au long de la chaîne de

valeur et augmentera les coûts pour les citoyens du Canada et des États-Unis à l'épicerie et dans les restaurants », affirme M. Phinney.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tina Zakowsky
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931 | zakowskyt@cattle.ca